

## *COMMUNIQUE de juin 2009*

Suite à la publication du rapport de l'INVS (Institut National de Veille Sanitaire) du 15 mai 2009 intitulé : « Analyse du risque infectieux lié à la non stérilisation entre chaque patient des porte-instruments rotatifs en chirurgie dentaire » :

Nous marquons notre "soulagement" de voir enfin reconnaître officiellement, le risque de contamination par le non respect de la stérilisation du matériel utilisé dans certains centres de soins dentaires.

Vu les remontées d'informations des patients et suite à la recherche de l'origine de leur contamination, nous pensions qu'il pouvait y avoir un risque par ce biais mais nous n'avions aucune donnée officielle sur laquelle nous appuyer.

Pour l'hépatite C, dans cette enquête, les soins dentaires ne seraient responsables que de 2 contaminations par an, ce qui est rassurant.

Par contre pour l'hépatite B, pour près de 30 % des cas, nous ne connaissons pas l'origine de la contamination. Si l'on considère 200 nouveaux cas rapportés aux 3000 nouvelles contaminations par an, cela implique 6,67% de contamination par ce biais (source : Etude InVS-CNAM, Prévalence des hépatites B et C en France en 2004 : [http://www.invs.sante.fr/publications/2006/prevalence\\_b\\_c/index.html](http://www.invs.sante.fr/publications/2006/prevalence_b_c/index.html)), contaminations qui auraient pu être évitées par une vaccination.

Bien que ce risque soit limité, il est enfin reconnu, ce qui nous permettra d'en parler ouvertement afin d'inciter au dépistage des hépatites virales et promouvoir la vaccination.

Nous nous réjouissons donc de la communication de ce rapport quant à la prévention future des hépatites et au développement de stratégies de réduction des risques.